



Desavoeux de patrenite pour un enfant qui n est pas le votre

Par **karine**, le **13/11/2008** à **19:28**

bonjour, rnrnJe viens vers vous afin de connaitre la marche à suivre afin de faire un désavoeux de paternité. rnrnEn effet j'ai un ami qui s'est marié avec 1 fille qui a un enfant qui est né à la suite d' un "viol" donc de pere inconnu et qui a fait mon ami reconnaitre cet enfant. rnrnAujourd'hui ils sont en instance de divorce et elle le menace. rnrnCette fille a eu deux enfants hors mariage l'un est rester avec elle et le second est à temps plein chez son pere.rnCette situation est infernal dans la mesure ou elle a profite que cet homme soit en position de faiblesse psychologique (détourner de ses proches de sa famille) pour le faire reconnaitre un enfant qu'elle savait n'était pas le sien car elle a toujours clamé que cet apres un viol qu'il est né. rnrnPour arriver à ses fins elle manipule son fils contre son pere afin de faire ce dernier culpabiliser.rnrnMerci de bien vouloir me communiquer la marche à suivre pour entammer une procédure de désavoeux de paternité c'est urgent merci rnrnEn vous remerciant rnCordialement

Par **Tisuisse**, le **14/11/2008** à **08:47**

Il lui faut saisir le JAF. Pour ce type d'affaire, l'assistance d'un avocat ne sera pas inutile.